

L'instance s'est tenue ce jeudi 6 juillet, premier jour d'alerte orange à la canicule ! La climatisation n'était pas activée, prémonitoire dans une réunion sur les conditions de travail, où nous nous sommes sentis bien seuls pour défendre celles des agents...



La réunion a débuté à 9 heures et ne comportait pas moins de 14 points à l'ordre du jour hors points divers, et pas des moindres !

Note d'Orientation 2017

Présentation par l'Inspecteur Santé et Sécurité au travail (ISST), M.Guillaume LAFONT.

Nous avons déjà précisé dans notre Déclaration Liminaire que le point sur le dialogue social de cette note était mis à mal dans notre département. La visite, plus que tardive du nouveau Directeur, sur la Cité Dode, lieu d'une importante mobilisation sociale contre la fermeture du site, de même que sa non-venue à Saint-Marcellin doivent être particulièrement soulignés.

Rapports annuels 2015 et 2016 du médecin de prévention et travail sur double écran

Le médecin de prévention, le Docteur JOUFFREY, nous rappelle qu'elle occupe un mi-temps, qu'elle est coordinatrice régionale et n'a personne pour l'aider, ni dans ses tâches administratives ni dans ses responsabilités médicales.

Nous rappelons alors que cela fait de très nombreuses années que nous demandons un recrutement de médecin de prévention. Le médecin nous indique que cela est quasiment impossible puisqu'il faudrait un médecin à temps complet comme tuteur d'un autre en recrutement : le serpent qui se mord la queue.

Attention au travail sur double écran. Est-ce indispensable ?

Les cadences infernales ont de graves conséquences sur nos yeux (la CGT reviendra sur ce point, cf les recommandations de l'administration elle-même, avec par exemple au moins une pause de 20 secondes toutes les 20 mn !) Des cataractes précoces apparaissent chez les collègues.



Il faut absolument, en cas de travail sur double écran, avoir deux écrans identiques. Le médecin le réclame depuis longtemps sur la base d'arguments médicaux(*). Le dossier avance lentement malgré l'inventaire qui a été fait en juin par les chefs de service du département à la demande de la direction.

(*). Si écrans identiques, ils doivent être alignés et en plus **CONNECTION IDENTIQUE**, sinon gare à vos yeux.

CFP de Grésivaudan et de St-Marcellin

Le CHS-CT du 31 mars avait demandé à l'unanimité des organisations syndicales une expertise indépendante par un organisme agréé sur les restructurations de Grenoble-Grésivaudan et de Saint-Marcellin.

Le 31 mai, le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Isère et président du CHS-CT, fraîchement nommé, rejetait ces demandes.

Le président du CHS-CT considère que les expertises indépendantes n'ont pas lieu d'être et demande aux organisations syndicales de le suivre en renonçant à leurs demandes !

En déclaration liminaire, la CGT qui avait rencontré les agents de Saint-Marcellin avant le CHS-CT et soutenu la grève des agents de Grésivaudan par une mobilisation départementale continue à demander les expertises.

SIE-SIP-PCE2 sur Grésivaudan / Accueil CFP Rhin et Danube / Paierie Départementale / Pôle enregistrement

Le président précise que rien ne se fera en 2017, mais que les projets demeurent !

En effet, dès le 1er septembre 2018, l'enregistrement du SIE doit rejoindre le SPF-E de Rhin et Danube au 1^{er} septembre 2018. Le déplacement du PCE Grenoble 2 est prévisible

À notre grande stupeur, les représentants de Solidaires et de l'Unsa/CFTC/CFDT ont voté POUR la proposition du directeur ... CONTRE la volonté, l'intérêt des collègues et du service public d'une expertise indépendante et de la saisie d'un inspecteur du travail immédiatement.

Pourtant, les collègues se sont opposés aux projets !

Pourtant, les agents avaient le soutien des élus politiques locaux. Ces derniers ne veulent pas voir le service public fiscal et financier encore plus s'éloigner.

la CGT vit très mal ce retournement des autres OS.

Le directeur et président du CHS-CT propose de voter « Le report d'une décision de demande d'expertise du CHS-CT »

Pour : 4 voix ;

Contre : 2 voix celles de la CGT qui voit la manœuvre d'évitement.



A Saint-Marcellin, Idem

Le directeur refuse l'expertise qu'il juge inutile, les représentants de Solidaires et de l'Unsa/CFTC/CFDT suivent le directeur alors que les problèmes d'organisation du travail, de l'accueil, de l'accès à l'eau et aux WC, etc perdurent !

Avec les mandats des collègues de St-Marcellin comme de Grésivaudan, de l'accueil de Rhin et Danube, l'enregistrement, la paierie ; au moment que la grève du 16 mai et le rassemblement à la communauté de communes du Grésivaudan étaient des succès ; alors que l'Inspecteur Sécurité et Santé au Travail a précisé plusieurs fois que de nouvelles fiches d'impact doivent être rédigées... **pourquoi vouloir faciliter la tâche du Directeur?**



Il apparaît très clairement que le maintien du site de Grésivaudan handicape les projets de la direction d'aboutir à un seul CFP sur l'agglomération à Rhin et Danube.

Nous ne lâcherons rien : notre priorité reste l'unité d'action !

Le directeur a obtenu ce qu'il cherchait par la division syndicale, mais pour la CGT, seul l'intérêt des collègues et du service public guidera notre action, c'est non négociable !

Nous n'avons pas fini d'écrire cette histoire !

Publiques de l'ISERE / Tél. : 0476857596 (Local DDFiP Belgrade) ou 0476393874 (Local CFP Grenoble)

Site Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/38/>



SPF de Vienne

M. RAVET a présenté le projet de réinstallation et indiqué que les agents seront très bien installés car il y aura beaucoup d'espace, du fait de bureaux inoccupés.

Des mesures d'amiante ont été effectuées, mais cela ne semble pas être pris au sérieux par la direction.

Les représentants CGT ont réitéré leur position du CTL du 4 juillet :

Non aux SPF-E de Vienne comme de Grenoble, et plutôt oui à la création de Services de l'enregistrement départementaux avec des antennes, comme pour les PCE. Stop aux Économies de personnels et de cadres.

Aux questions et fortes réserves de la CGT sur le respect des surfaces minimum recommandées pour les agents de Vienne suite à la restructuration, nous n'avons pas réussi à avoir des réponses satisfaisantes !

Réorganisation des services chargés des missions domaniales

La réorganisation entraînera une augmentation de la charge de travail de 30 % par agent avec les moyens actuels.

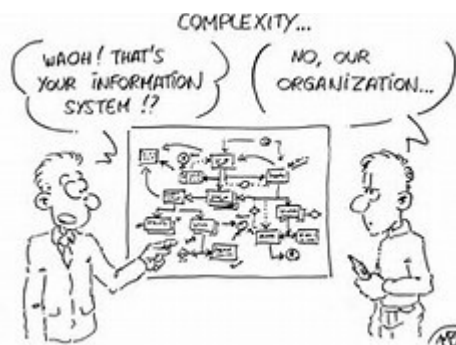


On nous rassure : *Tout ira pour le mieux : internet, les photos prises par les agents des collectivités et l'abaissement des seuils obligatoires pour la consultation des services de l'État devraient faire l'affaire.*

Sur la question du rehaussement très important des seuils de prix immobiliers dans les ventes pour ou par les collectivités de 75 000 à 18 000 acquisitions, de 12 000 à 24 000 pour les prises à bail (seuils fixant l'obligation pour les domaines d'intervenir en faisant une évaluation), la CGT fait remarquer qu'au moment où la moralisation de la vie publique fait la une, tout cela ne va pas dans le bon sens...mais quand il y a des pseudo « économies » à faire, la morale

passé après!

Le directeur, président du CHS-CT, insiste à plusieurs reprises sur le fait que tout n'est qu'une question d'organisation du travail. Les agents apprécieront !



Pause méridienne

Abitus

C' est une société spécialisée dans la gestion des conflits au travail qui intervient sur un de nos services à Grenoble (10.000 € pris sur le budget du CHS, pour trois mois et quelques réunions...).

Le rendu a été fait à la Direction qui, après discussions et modifications éventuelles, doit donner son accord sur le rapport final. Ce point d'accord a probablement été trouvé, l'administration n'y est pour rien, et la présentation des conclusions nous sera faite après l'été.

Télétravail

Un groupe national de travail va très rapidement rendre les conclusions des expériences menées dans plusieurs départements (pour la région, la Savoie) et la généralisation devrait rapidement débiter.

Nous serons très prudents sur cette généralisation même si le télétravail est accessible par volontariat.



Le Budget

Le budget est bientôt intégralement utilisé, et les engagements de dépenses nous appellent à la prudence.

Trésorerie de Mens

Il y a un mieux, par le transfert du recouvrement de l'Impôt sur La Mure (sans moyens), mais il reste fragile. Suite à notre intervention, le Président du CHS-Ct appelle à une certaine souplesse pour que les contribuables ne soient pas renvoyés sur La Mure systématiquement. Sic !

Registre CHS-CT

Les fiches font l'objet d'une analyse et d'une réponse par l'Assistante de Prévention, Madame Arielle JACQUOT.

Une réunion préparatoire aura lieu pour analyser les fiches avant la tenue du CHS-CT dédié.



Bilan aménagement trésorerie Grenoble municipale et amendes

M. RAVET absent donc à reporter.

Restauration Bourgoin-Jallieu

Un point d'étape a été fait. La DGFIP et son bureau en charge de la restauration ne semblent pas très à l'offensive sur ce dossier. Nous interpellons à nouveau le secrétariat général et nos représentants au Comité National à l'Action Sociale.



Fiche de signalement anonymisation

Les fiches de signalement mentionnaient les noms des agresseurs et des agressés. Ce ne sera, et ce n'est déjà plus le cas. Simple information qui, tout de même, rend notre intervention auprès du collègue ou du service plus compliquée.

